



## Paradise & vous

**Centre d'art contemporain**  
**Recherches et expérimentations**  
**6 rue Sanlecque**  
**44000 Nantes**

mediation.paradise@gmail.com

<https://www.galerie-paradise.fr/>

Facebook Galerie PARADISE

Instagram Galerie paradise

Vimeo Paradise TV

Soundcloud Radio Paradise

## Accueil de groupes scolaires ou autres

**Paradise est un centre d'art contemporain spécifiquement dédié aux résidences d'artistes nationaux et internationaux. Il est, dès à l'origine du projet, la volonté de permettre à tous de rencontrer des artistes et leur travail.** En accès libre, la galerie, largement vitrée, s'intègre à l'espace public. Nous organisons des manifestations qui facilitent l'accès à l'art contemporain : des expositions, projections, colloques, cours, conférences, concerts, et festivals... Nous voulons organiser et développer l'accueil des publics et l'offre de médiation, d'éducation et de transmission de l'art contemporain.

Nous mettons en place une programmation régulière d'actions de médiations : rencontre et discussions avec l'artiste exposant, visite d'atelier, découverte de l'exposition, atelier de pratiques artistiques et pédagogiques, mise à disposition de fiches pédagogiques ainsi qu'un espace de ressources et outils.

L'équipe de Paradise propose des visites d'expositions et des ateliers d'artistes avec des médiateurs ainsi que des ateliers artistiques de pratiques plastiques à destinations des scolaires ou de tous autres groupes constitués, allant du cycle 1 à l'enseignement supérieur. Nous désirons favoriser l'échange sur les diverses pratiques artistiques tout en développant la créativité de chacun. L'objectif étant de mettre en place un parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) avec les établissements et groupe scolaire intéressés, afin de rendre plus accessibles les formes artistiques d'aujourd'hui, d'inciter à l'expression, à la création, développer la créativité ainsi que se familiariser avec un espace culturel.



## Rencontrer

- **Découvrir et visiter une exposition avec un.e médiateur.ice.**

Les visites s'effectuent pendant les horaires d'ouverture de la galerie, du mercredi au samedi de 14h à 18h. Le/la médiateur.ice encadre une visite allant de 30 min pour les maternelles et 1h pour les autres groupes. Les groupes doivent être composés de 30 personnes maximum (accompagnateurs compris) par visite. Paradise prend en charge les frais générés par la visite.

- **Visiter l'atelier et découvrir le processus de création de l'artiste lors de sa résidence.**

Nous proposons de plonger les élèves ou tout groupe constitué dans le cœur même du processus créatif d'un artiste en résidence. Une visite de l'atelier de l'artiste exposant à Paradise est organisée d'une durée de 30 min pour les maternelles et 1h pour les autres groupes. Cette visite aura lieu à Paradise en présence de l'artiste. Les groupes doivent être composés de 30 personnes maximum (accompagnateurs compris) par visite. Paradise prend en charge les frais générés par la visite.

## Découvrir

- Espace ressources & outils pédagogiques en accès libre, sur les plateformes numériques Radio Paradise et Paradise TV .
- Mise à disposition de fiches pédagogiques pour préparer une visite, un atelier ou se familiariser avec la démarche de l'artiste invité en résidence.

Pour toute demande ou renseignements complémentaires, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante **[mediation.paradise@gmail.com](mailto:mediation.paradise@gmail.com)**

## Pratiquer

Nous organisons des ateliers de pratiques artistiques et pédagogiques à partir de la démarche et des œuvres de l'artiste exposé. Les ateliers se déroulent directement dans l'espace d'exposition où dans l'atelier de l'artiste. Encadré par un.ne médiateur.trice, les ateliers ont une durée de 30 min pour les maternelles et 1h pour les autres groupes. Les ateliers sont à prévoir le lundi de 9h à 18h et en semaine en matinée uniquement ( samedi compris ) de 9h à 14h. Des dossiers pédagogiques sont transmis aux enseignants avant chaque exposition pour un premier échange sur les notions de l'exposition, l'artiste et les œuvres.

Les frais pour un atelier sont de 35€/heure + frais kilométrique 0,5€/km. Paradise se charge de tout le matériel sauf cas exceptionnel ou demande particulière. Possibilité d'utiliser le pass culture. La présence de l'artiste sur les visites de l'exposition et des ateliers pédagogique se fera en fonction de ces disponibilités pendant son temps de résidence.